

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal
d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR21.42PR
concernant
une demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 200'000.--
au budget 2021 pour des mesures opérationnelles urgentes suite aux
inondations de l'été 2021**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 22 novembre 2021.

Elle était composée de Mesdames Sophie MAYOR, Marisa PARDO, Raluca VILLARD, et Messieurs Laurent ROQUIER, Ramzi KAROUI, excusé et remplacé par M. Ervin SHEU, Juan Antonio RAMIREZ, Younes SEGHROUCHNI et du soussigné, président, désigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de MM. Pierre DESSEMONTET, Syndic, et Fabrice WEBER, chef du Service des finances. Nous les remercions pour les compléments d'explications et réponses à nos questions.

En préambule, la Commission des finances remercie l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Ville (tous services confondus) qui a œuvré durant cette période compliquée afin d'assurer la sécurité des habitant(e)s, commerces et bâtiments de notre cité.

Les décisions concertées et rapides par le poste de commandement de crise, mis en place, ont permis de réduire de manière importante les dégâts aux infrastructures.

Notre Ville ainsi que celle de Bienne sont « les victimes » suite à des décisions fédérales de fermeture du barrage de régulation du Port sur l'Aar, ceci afin de protéger des ouvrages stratégiques situés dans la vallée de l'Aar.

Vœu :

Sur cette base, la Commission des finances formule le vœu suivant :

Vu que les inondations sont liées pour partie à des décisions politiques fédérales, elle encourage la Municipalité à entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des instances tant cantonales, supra cantonales voire fédérales afin d'obtenir une participation financière aux frais engagés liée à la gestion de cet événement.

Conclusions :

En conclusion, la Commission des finances vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité de ses membres de prendre note du vœu et d'approuver le préavis tel que présenté par la Municipalité.

Olivier JAQUIER, Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'O. Jaquier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Yverdon-les-Bains, le 29 novembre 2021.